COMPTE RENDU CCVL QUARTIER BIBI BEAURIVAGE

Maison des Associations le Mardi 23 janvier 2024 à 18h

Présents :

Mairie de Biarritz :

- **Mme Maider AROSTEGUY**, Maire de Biarritz
- **M. Richard TARDITS,** Adjoint au tourisme, aux relations internationales et aux jumelages. Référent quartier Beaurivage.
- **Mme Elena BIDEGAIN** Conseillère Municipale, Référente de quartier Saint Martin Pétricot.
- **M. Thomas HABAS,** Chargé de Mission, Culture - Démocratie Participative
- **Mme Charlotte CHAUDIERE,** Directrice de la Citoyenneté, de la Vie associative et des Transitions.
- **Mme Lucie BOZZA,** Responsable des instances de quartiers

Membres du CCVL :

- **Mme Tania BEN MAHMOUD**
- **Mme Amina BONNEU**
- **M. Jean-Pierre BORGEY**
- **M. Jean Marc BRUN**
- **Mme Chantal CAT**
- **Mme Dominique DACHARY**
- **Mme Sophie ETCHEPARE**
- **Mme Claire FOURTEAU**
- **M. Nicolas GARRIGUE**
- **Mme Nelly PIERART**
- **Madame Valerie VIRIOT CAZAYOUS**

Excusés :

- **Mme Valerie SUDAROVICH,** Conseillère Municipale, Déléguée à la politique inclusive, à la danse et au théâtre, à la démocratie participative, à la vie associative, aux conseils de quartiers - Référente de quartier Milady / la Négresse.

Ordre du jour :

- Tour de table avec présentation de chacun
- Présentation de la Démocratie Participative et du fonctionnement des CCVL
- Signature de la charte des CCVL
- Présentation des différentes compétences des collectivités afin de savoir à qui s'adresser
- Travaux et projets du quartier
- Temps d'échanges :
    - Bilan de la fiche navette - Tour de Table
    - Questions diverses

Mot d'introduction de Mme le Maire.

Mme le Maire remercie l'ensemble des membres des CCVL pour leur implication dans la vie locale de la Ville de Biarritz et l'importance de leur présence pour poursuivre le travail engagé par les CCVL.

Ce deuxième mandat de 3 ans va permettre d'approfondir le travail débuté selon une organisation des CCVL qui a trouvé aujourd'hui le bon rythme. Mme le Maire présente l'ordre du jour de cette réunion et propose aux membres des CCVL de faire un tour de table pour se présenter et connaitre leur intérêt de s'inscrire dans cette démarche et leurs attentes pour cette instance de quartier.

TOUR DE TABLE – PHOTO DU GROUPE

Les membres des CCVL sont ravis de participer au CCVL. Ils souhaitent apporter leurs contributions pour améliorer la qualité de vie de leur quartier et faire remonter les demandes des riverains.

La question de la communication a été évoquée notamment :

- Comment rediffuser les informations transmises en séance aux habitants du quartier.
- Quels moyens sont mis en place ?
- Les informations des autres CCVL seront- ils disponibles ?

Réponse :

Un compte rendu sera fait de chaque CCVL et transmis à l'ensemble des membres et personnes présentes.

Le site internet de la ville aura une page dédiée aux CCVL. Elle permettra d'y insérer tous les comptes rendus des 7 quartiers. Toute personne pourra donc accéder aux informations.

Le Biarritz Magasine aura également une communication pour présenter les actions engagées par les CCVL.

Les membres des CCVL seront amenés dans les prochains ateliers à faire des propositions sur d'autres moyens de communication qui feront l'objet d'une concertation et validation commune.

Une photo de groupe est faite avec Mme le Maire.

Monsieur Garrigue est membre du Conseil de développement du Pays Basque, instance de démocratie participative dont vous trouverez, ci-après, une présentation :

« Acteur clé de la gouvernance du Pays Basque de 1994 à 2017, le Conseil de développement du Pays Basque (CDPB) poursuit sa mission, depuis 2018, aux côtés de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, dont il a contribué à la création.

Outil de démocratie participative, le CDPB porte la voix de la société civile avec 419 membres, suite au renouvellement effectué fin 2023. Les membres représentent la diversité des secteurs d'activités et de la sociologie du territoire : 131 citoyens et 143 organisations représentées (associations, organisations socio-professionnelles, institutions de la vie économique et sociale…). Il porte une vie associative riche entre ses trois grandes instances (AG, Conseil de direction, Bureau), de nombreux espaces de travail pour les membres, et des événements ouverts au grand public.

Observatoire sociétal et laboratoire d'idées, le CDPB nourrit en permanence le projet de territoire par une vision prospective. Il concourt au débat public sur les grands enjeux du territoire et formule des propositions sur les grandes questions liées au développement et à l'aménagement du territoire, interpellant l'ensemble des acteurs et des collectivités publiques agissant sur le territoire. Le CDPB apporte à l'Agglomération des contributions en amont des politiques publiques ainsi que des évaluations sur celles-ci.

Le CDPB est aussi un lieu d'expérimentations, au croisement des acteurs de terrain et des institutions. Il mène des projets de recherche-action au service de l'innovation sociale et territoriale en mobilisant divers partenariats. »

PRESENTATION DE LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE ET DU FONCTIONNEMENT DES CCVL (VOIR POWERPOINT)

SIGNATURE DE LA CHARTE DES CCVL

L'ensemble des membres, Mme le Maire, l'élue référente à la Démocratie Participative (excusée) signent la Charte des CCVL. Cette charte présente les droits et les obligations des membres pour les 3 ans de mandat. Une copie sera transmise à chaque signataire.

PRESENTATION DES DIFFERENTES COMPETENCES DES COLLECTIVITES

Un document récapitulatif des compétences des différentes collectivités est transmis dans le dossier. Il permet de savoir à qui s'adresser en fonction des demandes.

Plusieurs membres félicitent l'écoute et la réactivité du service Allo Mme le Maire.

TRAVAUX ET PROJETS

COTE DES BASQUES (travaux gérés par la Direction des Espaces publics)

Reprise du chantier du confortement de la côte des basques – Phase 2 (GROUPEMENT SOBAMAT, MTPS & LAPORTE) ***:***

Le gros chantier de confortement de la côte des basques va reprendre à partir de la 3ème semaine de Janvier 2024 et jusque fin Juin 2024 avant de reprendre début Septembre 2024 et ce jusque Juin 2025.

Des camions, semi-remorques et portes chars viendront donc emprunter fréquemment le chemin suivant pour délivrer du matériel, des matériaux et des équipements lors des deux premières semaines de chantier (Semaine 3,4 & 5) :

- Venant depuis le sud *: Avenue de la Milady*
- *Giratoire beau rivage*
- *Rue de Madrid*
- Stationnement au parking de la *résidence Eugénie* pour déchargement

Suite au déchargement :

- Départ du parking de la *résidence Eugénie*
- *Rue de Madrid*
- *Avenue de la Milady*

Les allers et venues de super lourds ne devraient pas s'intensifier suite à ça mais le passage sera tout de même emprunté par des poids lourds (type 6x4 et 8x6) lors de la suite du chantier.

Les travaux étant dans une zone strictement interdite au public, aucun problème ensuite pour les piétons ou déviations.

Travaux rigoles & écoulements des eaux arcatures côte des basques (LAPORTE) ***:*** Travaux sur les rigoles et l'écoulement des eaux pluviales aux arcatures de la côte des basques. En cours et fin des travaux fin Janvier 2024.

Au niveau des CASETAS
Réalisation tranchée pour alimentation coffret manifestation à la côte des basques (au niveau des CASETAS).

Sur le quartier : Travaux effectués par la Direction des espaces publics : Réalisation du relanternage des luminaires d'éclairage public. Passage en LED.

Avenue BEAURIVAGE entre le rond-point HELIANTHE et le rond-point LICHTENBERGER : Réalisation Génie Civil : éclairage et remplacement des candélabres d'éclairage. Réseau souterrain d'éclairage en panne, câble aérien provisoire installé pour maintenir l'éclairage.

Rue d'ESPAGNE (entre rue Harispe et rue Vauréal) Travaux effectués par la Direction des espaces publics : Réalisation de 10 branchements du 19 au 24 février. Impact à prévoir sur la circulation.

Rue OCEAN – SAINT JEAN – PESTRE : Travaux effectués par la Direction des espaces publics : la dépose des réseaux aériens est prévue pour le 30/01. Les travaux d'aménagement reprendront à partir du 12 février pour une durée de 8 semaines. Fin estimée des travaux pour les vacances de Pâques (hors intempéries).

Parking BEAURIVAGE : Travaux effectués par la Direction des espaces publics : Réparation du matériel et aménagement du parking. Travaux du 29 janvier au 9 février. Le parking sera fermé pendant les travaux.

Impasse LARRODE : Travaux effectués par Suez : Réalisation de 4 branchements plomb du 28 février au 1er mars. Impact sur la circulation.

Impasse de SEGURE : Travaux effectués par Suez : Réalisation de 3 branchements plomb du 11 au 15 mars. Impact sur la circulation.

TEMPS D'ECHANGES ET QUESTIONS DIVERSES

Fiches Navettes

La prochaine réunion en (mars avril) permettra de travailler sur les fiches navettes remplies par les membres et de faire émerger les projets sur lesquels le CCVL souhaite travailler.

Questions diverses

Question : Police Municipale – Police Nationale

Réponse en séance :

Même si les deux structures peuvent avoir des compétences communes comme la verbalisation sur le domaine public et qu'il existe des liens entre elles (ex : sécurité des grands évènements), Mme le Maire a le pouvoir de police seulement sur la Police Municipale.

Question : Travaux de la consolidation des falaises - Y a-t-il un plan d'aménagement du projet définitif – visuels et détails du projet

Réponse SERVICE ESPACES PUBLICS :

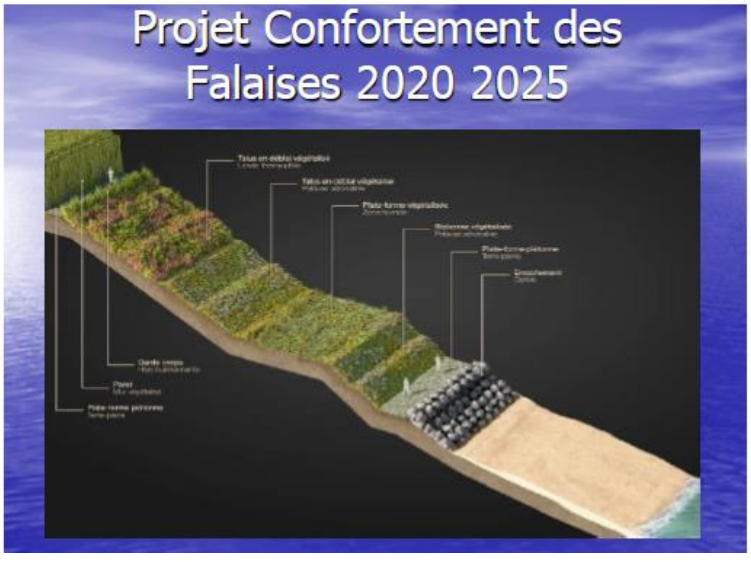

Question : Problème de luminosité trop forte des lampadaires rue Guynemer et Fontaine Jean Blanc

Réponse SERVICE ESPACES PUBLICS :

Votre signalement a été prise en compte et le service interviendra très prochainement pour baisser l'intensité des rues mentionnés. Pour information, depuis février, une baisse d'intensité sur l'ensemble des rues à l'exception des grands axes nécessitant une luminosité supérieure, a été mise en place de 23h à 6h du matin.

Question : Assainissement séparatif

Réponse en séance :

En France, les eaux usées et les eaux pluviales ne peuvent être rejetées sans traitement approprié, que ce soit via une station d'épuration privée ou une station d'épuration municipale. Il est important de savoir que le traitement des eaux usées et des eaux pluviales est une obligation légale.

Par fortes pluies, si le séparatif « eaux pluviales – eaux usées » était généralisé, les eaux pluviales qui ruissèlent dans les rues en emportant toutes les impuretés se déverseraient directement dans l'océan sans traitement.

Pour Biarritz, la mise en place du séparatif « eaux pluviales – eaux usées » est donc étudié avec soin et va se faire dans les rues qui ne nécessite pas ce traitement.

Question : Travaux sur les branchements de plomb dans les rues – voirie abimée.

Réponse en séance :

La réfection de la voirie après des travaux relève de celui qui a fait les travaux.

Le problème parfois vient du fait que ces travaux sont faits par un concessionnaire ou par la Communauté d'Agglomération Pays Basque qui délègue à des entreprises privées. Il est donc parfois difficile d'impacter la réfection de la voirie abimée car il y a parfois plusieurs strates.

Question : Besoin de containers enterrés impasse LARRODE

Réponse SERVICE PROPRETE URBAINE :

Le service Allo Mme le Maire s'est déplacé sur le site. Il semblerait que les bacs installés soient très vite pleins entre deux ramassages du fait de la proximité de l'aire de camping-cars.

Lors d'une réunion entre les services de la Mairie et de l'agglomération il a été décidé de mettre un bac de tri sélectif en plus

Question : Quel est le projet pour les Serres de la Milady ?

Réponse en séance – Service URBANISME :

C'est un terrain privé qui est mis en vente mais qui n'a pas d'acquéreur pour l'instant. Il doit être préempté par l'EPFL. Il n'y a pas de projet fléché à ce jour.

Question : Parking BEAURIVAGE

Réponse SERVICE STATIONNEMENT :

Il n'y a pas de projet particulier. Le parking est mis en enclos depuis l'été dernier. La réparation du matériel (barrières dégradées) est en cours pour une remise en fonction.

Ce parking sera payant à l'année en zone orange et sera ouvert à l'abonnement résidents et actifs.

Question : Suppression de l'Aire de camping-cars de la Milady

Réponse SERVICE STATIONNEMENT :

Les aires de Camping-cars (Milady et Dorziat) sont sur une zone appartenant au SIAZIM. Toute décision nécessite les accords des deux communes membres (Biarritz et Bidart). Ces aires sont gérées par la société INDIGO et Camping-Car Park, depuis le 1er janvier. Aucun programme de suppression n'est connu à ce jour.

Séance levée à 20h00.

Compte rendu effectué à partir des notes prises en séance par Lucie BOZZA